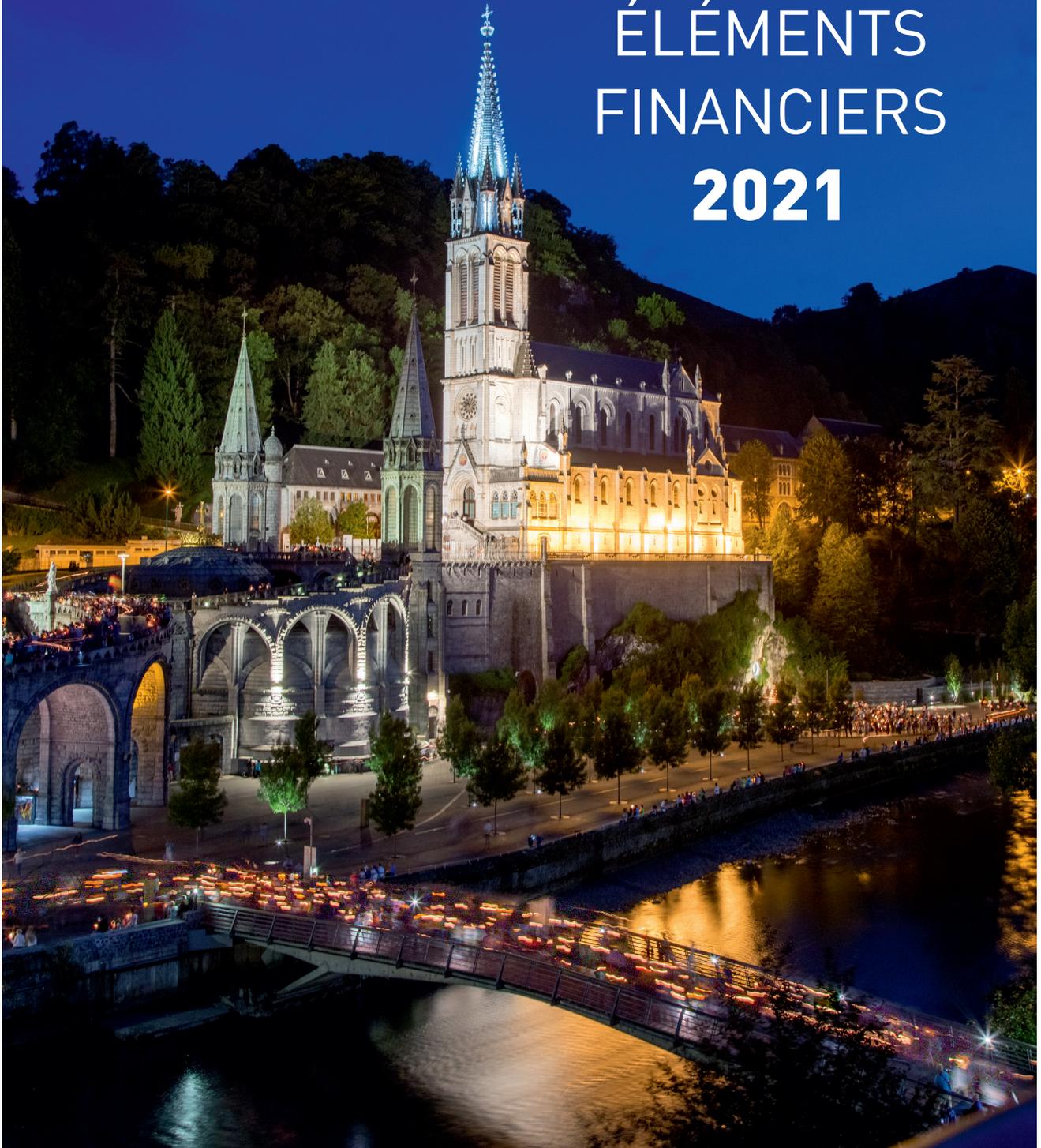


# ÉLÉMENTS FINANCIERS 2021



## PRÉAMBULE

Les comptes du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes sont logés au sein de l'Association diocésaine de Tarbes et Lourdes. Cette association culturelle unique (1905) abrite donc deux réalités : le diocèse, notamment sa curie et ses paroisses d'une part, le Sanctuaire d'autre part. Les nouveaux statuts du Sanctuaire (approuvés en 2021) l'érigeant en Sanctuaire national n'affectent pas cette organisation financière et comptable, l'entité Sanctuaire étant déjà clairement identifiée au sein des comptes de l'Association diocésaine tant pour ses ressources que pour ses charges.

Le présent document présente les éléments financiers du seul Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| 1) Le résumé de l'année .....                        | p.3  |
| 2) Le sanctuaire : plusieurs entités juridiques..... | p.5  |
| 3.a) le bilan.....                                   | p.7  |
| 3.b) les ressources.....                             | p.9  |
| 3.c) les charges.....                                | p.11 |
| 3.d) le résultat .....                               | p.14 |
| 4) la trésorerie.....                                | p.15 |

## Le résumé de l'année

Le Sanctuaire réalise un résultat net de +3321 k€ en 2021 en hausse de 3294 k€ par rapport à 2020.

L'année 2021 a été une année de crise encore liée aux restrictions sanitaires dues au Covid 19.

Grâce aux mesures de réaction mises en place en 2020 (diversification des ressources, réexamen des investissements, négociations des prêts et des contrats importants, ajustement des effectifs... ) et aux démarches entreprises pour obtenir le bénéfice de différentes aides de l'État et des collectivités (1513 k€ en 2021 , 2167 k€ en 2020) et aussi grâce à la générosité de nos donateurs et légataires (3153 k€ de legs nets en 2021, en forte hausse de 2053 k€ par rapport à 2020 ), l'Établissement Sanctuaire de l'Association diocésaine a équilibré ses comptes avec un résultat net positif. A noter cependant, et c'est un élément majeur pour la compréhension des comptes 2021, qu'un changement de norme comptable oblige maintenant à comptabiliser les legs en produits d'exploitation au lieu de produits exceptionnels comme auparavant. L'extrême variabilité de ces legs ne plaide pourtant pas pour cette intégration mais nous devons respecter cette norme depuis 2020. Il conviendra donc bien pour l'avenir de suivre de près ces comptabilisations de legs et les retraiter pour avoir une vision réelle du résultat d'exploitation (celui lié à l'activité réelle) et de son impact sur la trésorerie.

Ainsi, sans cette nouvelle comptabilisation, le résultat d'exploitation tomberait à - 100 k€.

On peut donc considérer que l'année 2021 est « sauvée » par les aides de l'État et par les legs. A noter également que ces nouvelles normes comptables en 2020 ont entraîné la révision complète des plans comptables, la création de nouveaux comptes, la suppression ou le reclassement d'autres. Ce travail de mise à jour a été mené à bien dans toutes nos structures. Ceci est donc dorénavant intégré dans les comptes et une lecture comparative est à nouveau possible. Hormis l'aspect des legs évoqué ci-dessus, les grands agrégats du compte de résultat restent cependant comparables.



Les autres entités de l'Unité économique et sociale que constitue le Sanctuaire ont produit des résultats négatifs (hébergements fermés, confinement de début d'année... ) sans que toutefois aucune de ces structures ne soit menacée.

La trésorerie est restée saine grâce à l'annulation et au report de certains investisse-

ments et à un cash-flow resté positif par la reprise de la fréquentation qui a amélioré le résultat d'exploitation et par la souscription d'un Prêt garanti par l'État de 4572 k€ et des legs nets de frais en forte hausse de 2136 k€.

La crise du Covid qui a perduré en 2021 n'a pas affecté la solidité financière du Sanctuaire et sa capacité à faire face à ses charges courantes et à ses investissements. L'utilisation permanente des outils de contrôle des coûts dans toutes les structures a permis un pilotage au plus près des conséquences de la crise et la prise de déci-

sions adaptées en temps quasi réel en révisant plusieurs fois les budgets.

La crise n'est cependant pas finie et les conséquences de celle-ci sont encore attendues pour l'exercice 2022 voire 2023.

A l'heure où nous rédigeons ce rapport (mai 2022), l'activité est en progrès mais les aides ont fortement baissé. Cela a cependant été anticipé dans les budgets qui sont respectés à fin juin.

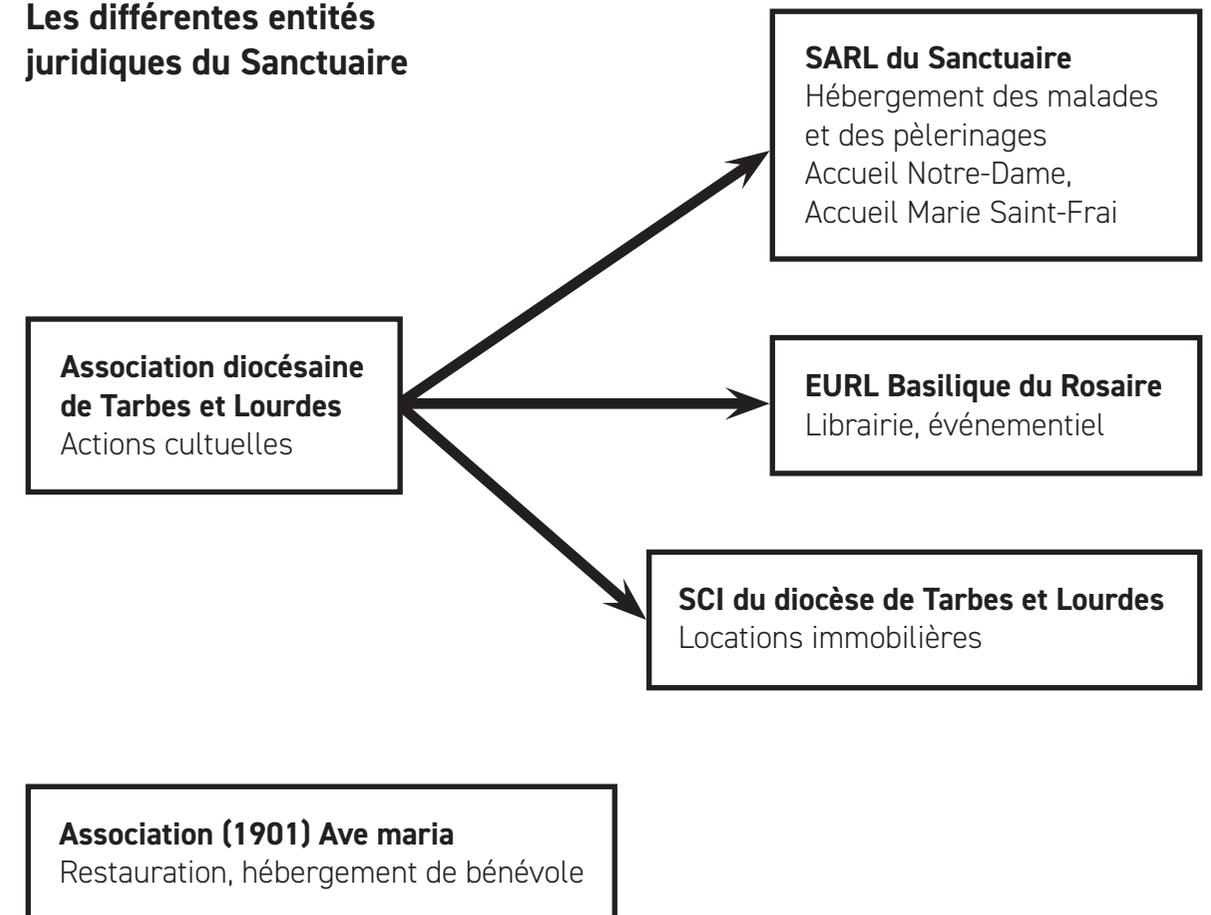
L'année 2022 sera pilotée avec le même principe de précaution qui s'applique depuis le début de la crise sanitaire.



## Le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes : plusieurs entités juridiques

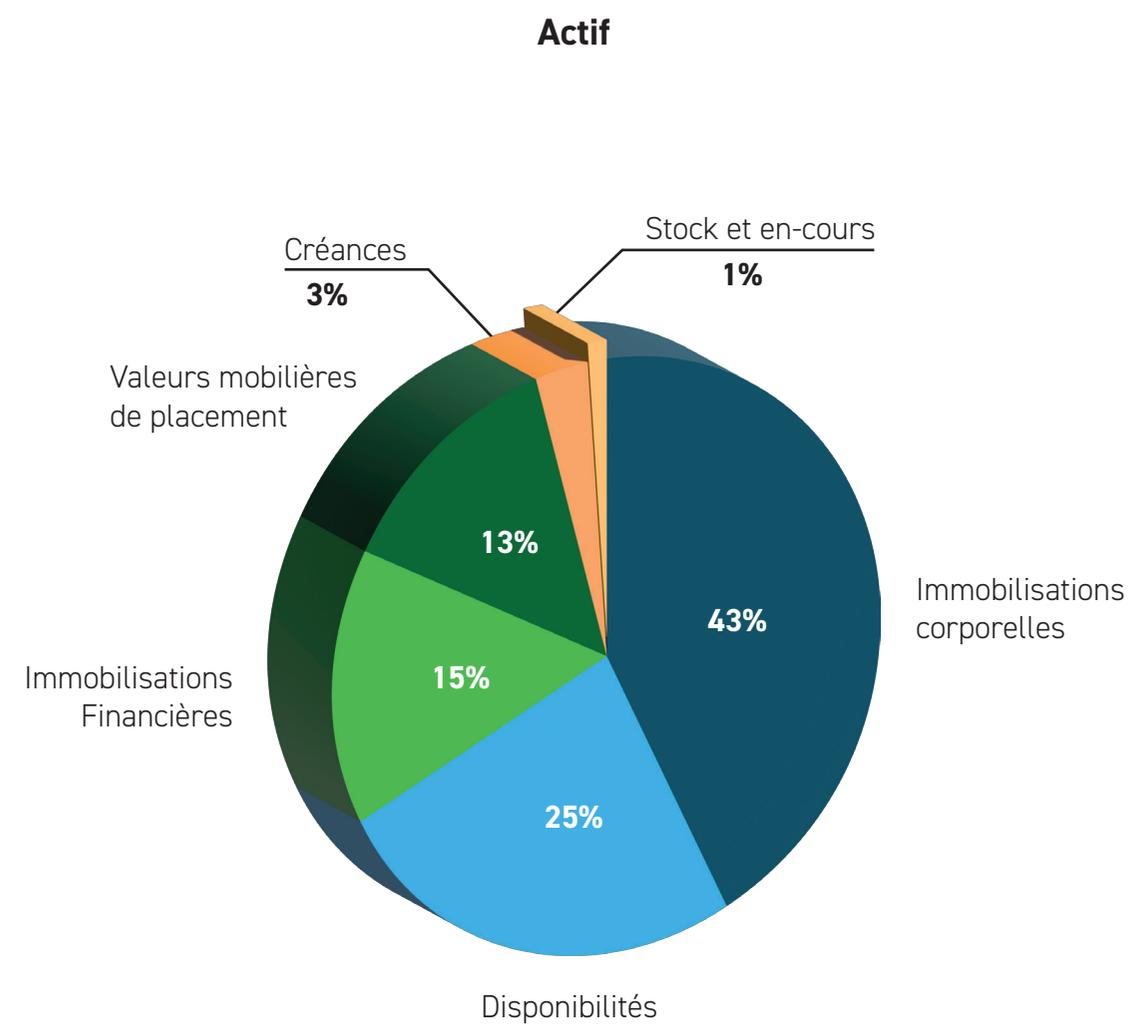
Accueil, hébergement, restauration, librairie, événementiel (...), le Sanctuaire propose de multiples services aux pèlerins. La seule structure « association diocésaine » - association culturelle - n'intègre pas dans sa capacité juridique la possibilité de certaines activités comme la vente par exemple. Le Sanctuaire a ainsi réparti ses activités dans différentes entités juridiques, toutes financièrement liées à l'association diocésaine (excepté l'association « Ave Maria ») mais possédant la capacité juridique ad hoc. L'ensemble de ces entités forme une Union économique et sociale qui permet de traiter de manière unitaire certaines sujets communs, notamment les questions sociales (un seul Comité économique et social).

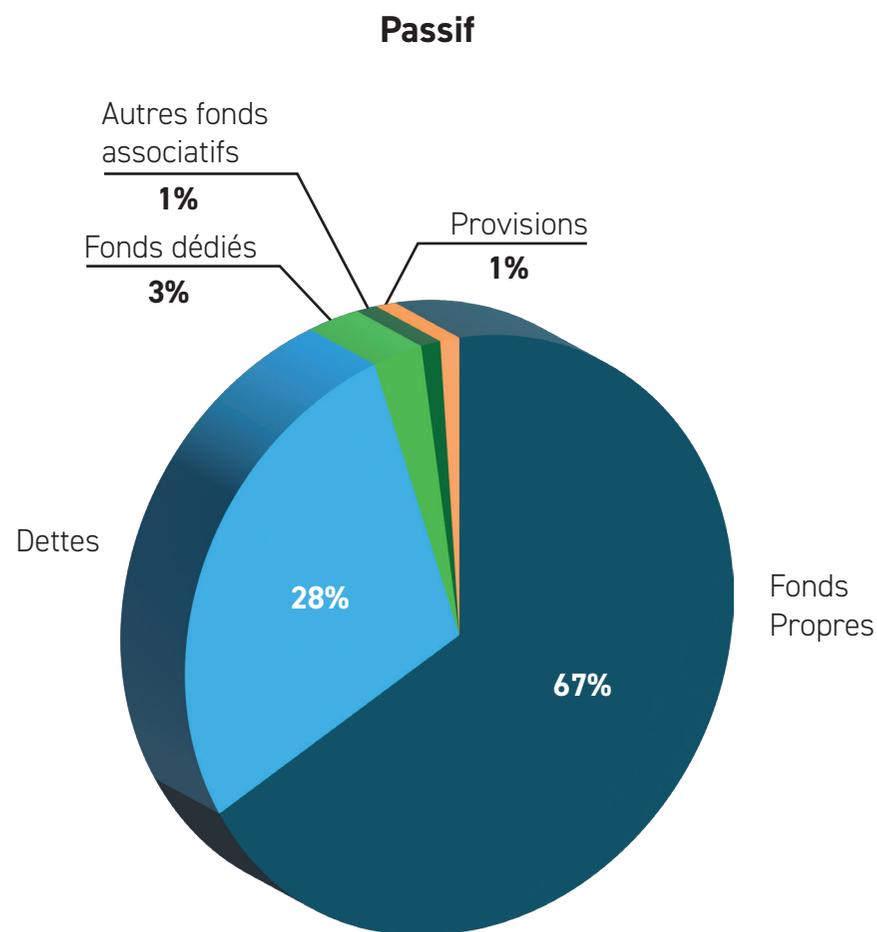
### Les différentes entités juridiques du Sanctuaire



## a) Bilan

Le total du bilan (actif et passif s'élève à 60 730 100 euros répartis comme suit.





## b) Les ressources

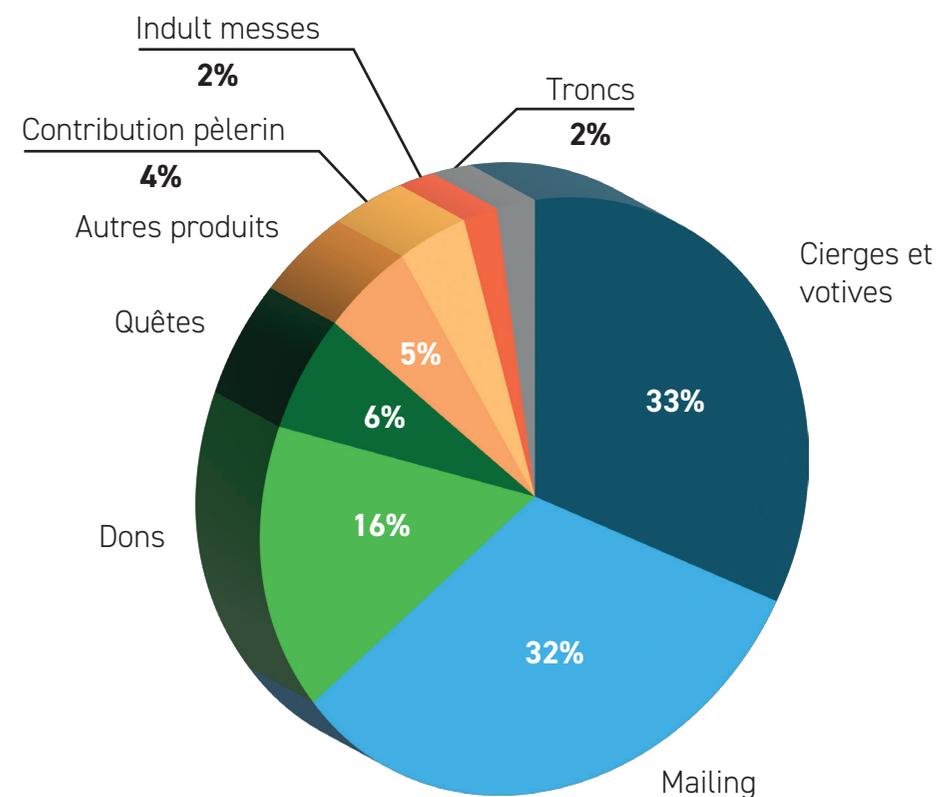
### Les ressources d'exploitation à périmètre comparable incluant les legs sont en hausse de 4 916 k€ soit + 37 %

Les ressources liées à la fréquentation sur place ont connu une hausse liée à la reprise partielle de la fréquentation sur place : en particulier les cierges votives et flambeaux en hausse de 1839 k€ ; les troncs et quêtes sont en hausse de 580 k€ ; l'indult des messes est en hausse de 85 k€ ; la participation euro pèlerin est en hausse de 414 k€.

La poursuite de l'utilisation des moyens numériques de dons et des appels à dons spécifiques (rédaction de mailings à la tonalité différente) ont permis de maintenir une dynamique de dons à distance sans toutefois atteindre le niveau exceptionnel de 2020 : les mailings sont en baisse de 513 k€ ; les dons et offrandes sont en baisse de 185 k€.

Grâce à la réalisation d'un legs important, les legs sont en forte hausse de 2136 k€ soit + 200 % par rapport à 2020.

### Répartition des ressources en 2021 (hors legs)

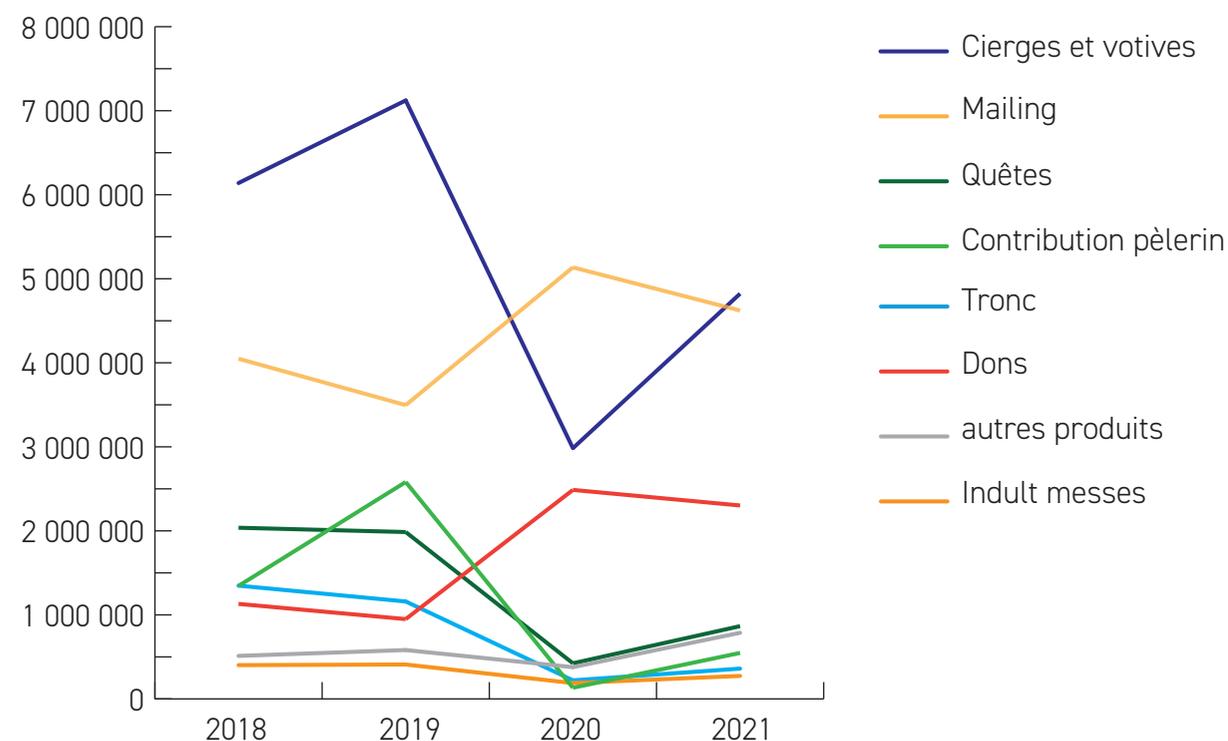
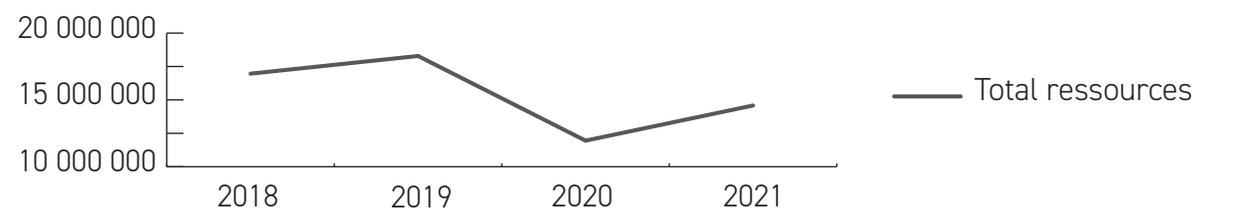


Le total des ressources en 2021 s'élève à 14 580 720 K€ (hors legs).

A noter :

- 80% des produits préservés par rapport à 2019 pour 22% de présence de pèlerins par rapport à la même période : forte contribution des pèlerins individuels (cierges, troncs, quêtes)

- Offrandes de messes sur place en forte hausse
- Essoufflement des dons (hors mailings) ; résistance des mailings par rapport à 2019
- Palmarès des ressources :
  - Cierges : 33,08 %
  - Mailings : 31,70%
  - Dons (hors mailings) : 15,79%



## c) Les charges

**Les charges d'exploitation à périmètre comparable sont en hausse de 1744 k€ soit + 14 %.**

La hausse naturelle des coûts variables est liée à la reprise progressive des activités malgré les confinements et à la baisse de fréquentation des pèlerins organisés par rapport à 2019. De plus, elle s'explique par les subventions liées à l'activité partielle inférieures (reprise du travail progressive, accueil de plus de saisonniers), par les réductions de charges sociales et de taxe foncière obtenues en 2020 mais qui n'ont pas été renouvelées en 2021.

**Les différents postes de charges ont évolué comme suit :**

Les **achats de marchandises** sont en forte hausse du fait de la hausse d'activité des cierges et votives : + 436 k€ soit + 90 %.

Les **autres achats et charges externes** ont baissé de 6 k€, en lien, notamment, avec une baisse des frais de sous-traitance (- 282 k€) liée à l'organisation de Lourdes United par nos propres moyens cette année, à la baisse de nos contrats de maintenance compte tenu d'une activité réduite (- 71 k€), à une baisse des achats alimentaires (- 20 k€ soit - 12%) et une baisse du coût de la restauration due à la diminution du nombre de confesseurs auxiliaires à la Maison des Chapelains.

Les **autres frais généraux** connaissent logiquement une hausse liée à la reprise partielle d'activité mais le global de ces frais se maintient au niveau de 2020 (- 6 k€) dénotant l'engagement de tous à maîtriser les coûts et à chercher des aides en période de crise.

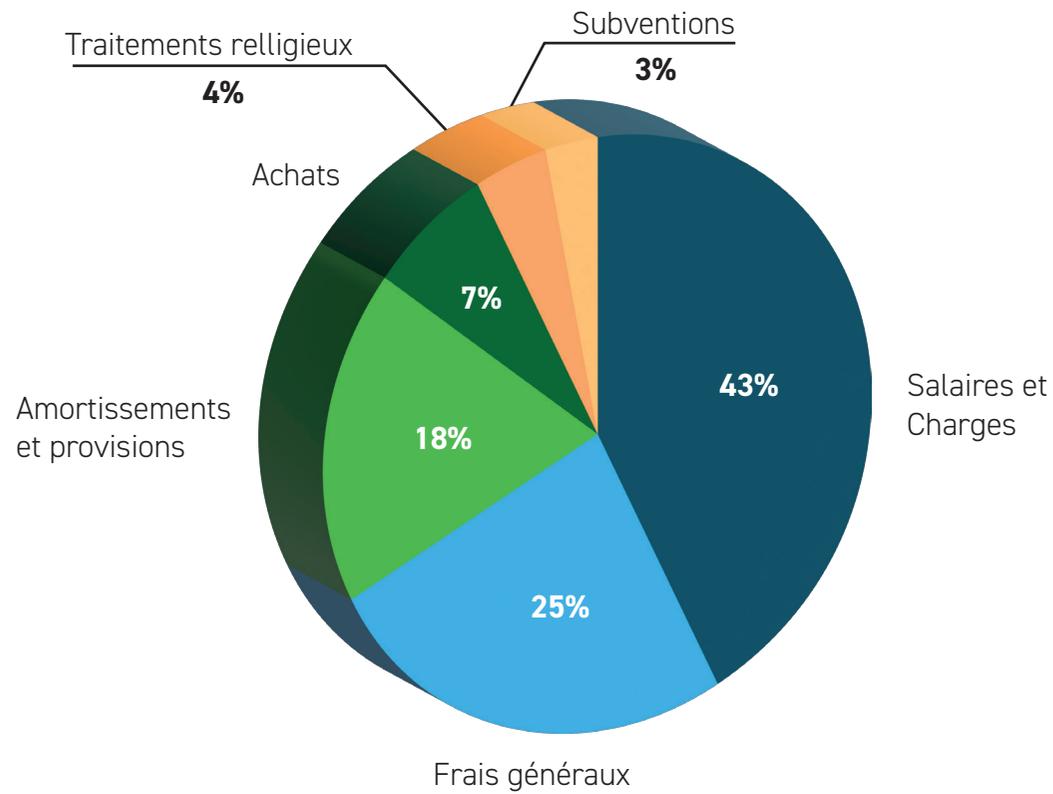
Les **aides financières et subventions octroyées** sont en hausse de + 58 k€ (+ 15 %), hausse liée principalement aux dépenses d'hébergement des prêtres auxiliaires, séminaristes et bénévoles de retour partiellement, versées à l'association AVE MARIA. Dans les subventions (394 k€), les subventions au diocèse sont en hausse de + 14 k€, celles à la Radio et à la CEF étant restées, elles, constantes.

Les **salaires et charges sociales** (hors taxes sur les salaires et frais de formation) ont augmenté de + 927 k€ (+ 16%), sous l'effet conjugué de l'embauche de saisonniers cette année, des aides de l'État pour l'activité partielle en baisse, de la baisse des exonérations de charges sociales accordées par l'État et de la baisse du traitement des religieux liée à des aides de la CAVIMAC. Il n'y a eu aucun licenciement mais nous n'avons pas remplacé le personnel parti en retraite ou en rupture conventionnelle tant que la reprise d'une activité normale ne le justifiait pas. Les effectifs en ETP passent de 178 en 2020 à 181 en 2021 sous l'effet des saisonniers repris cette année. La variation des congés payés a eu un impact positif sur nos coûts cette année (- 85 k€).

Les **amortissements** sont stables à + 11 k€ en lien avec le frein des investissements constaté ces deux dernières années. Cela traduit la bonne santé de notre patrimoine et notre capacité à en assumer la maintenance.

Les **provisions** sont en baisse de 291 k€ liée à la résolution du litige de 300 k€ suite à la reprise de la Ciergerie de Lourdes.

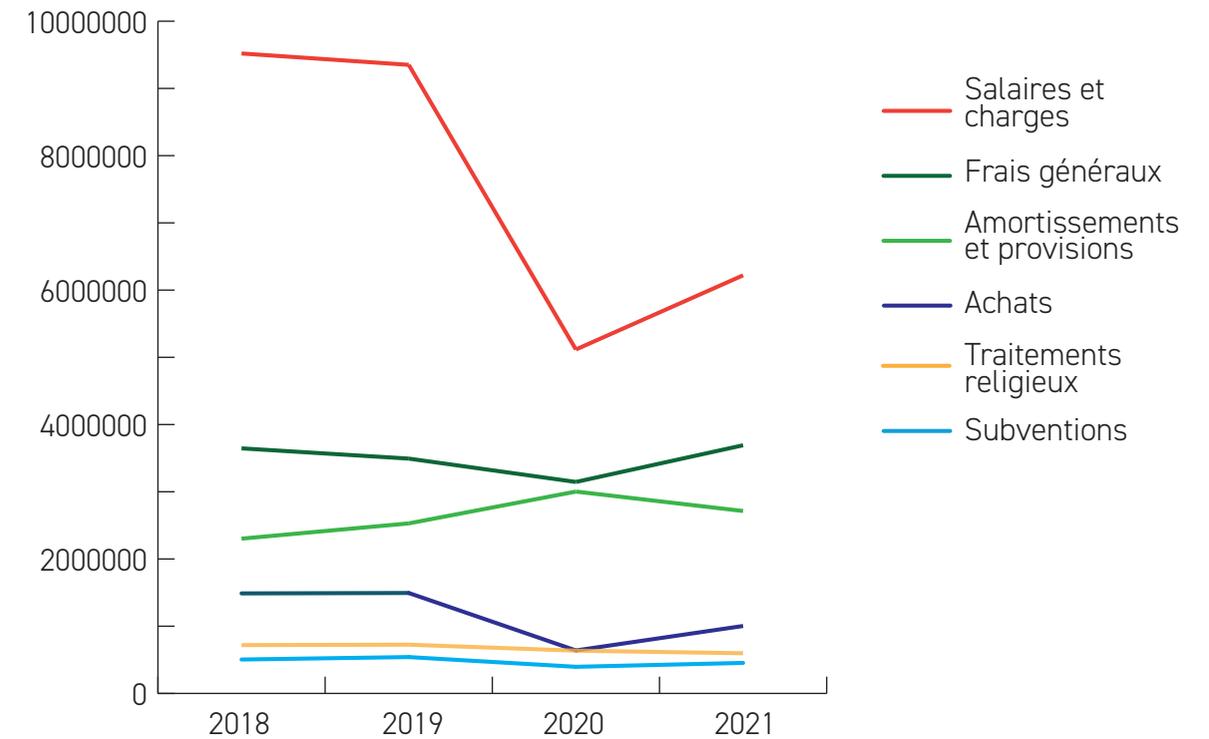
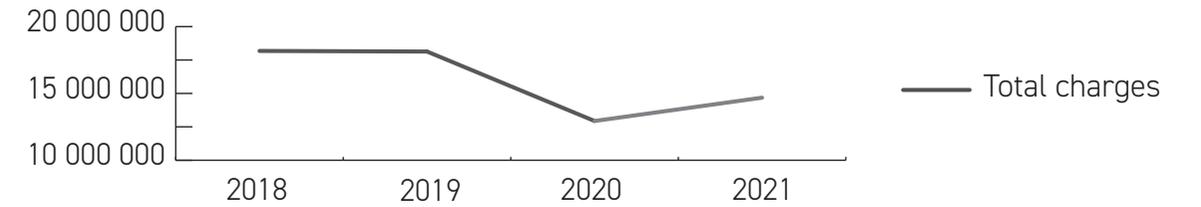
### Répartitions des charges en 2021



Le total des charges en 2021 s'élève à 14 680 685 K€. La prise en charge de l'activité partielle par l'État représente un allègement de charges de 808 862 k€

A noter :

- Une bonne maîtrise des charges (inférieures aux produits) ;
- Des salaires intégrant le maintien et l'embauche des saisonniers ;
- La sortie progressive de l'activité partielle ;
- La baisse des aides de l'État en fin d'année.



## d) Le résultat

*Le résultat d'exploitation retraité hors legs est de - 100 k€ contre - 985 k€ en 2020.  
Le résultat d'exploitation comprenant les legs est de + 3053 k€ contre + 32 k€ en 2020.  
Le résultat financier s'équilibre à +2 k€ contre - 97 k€ en 2020.*

On a constaté une légère amélioration des produits financiers de + 11 k€. Les charges financières s'améliorent du fait de la non-dépréciation des titres de la SARL cette année (- 55 k€) et des résultats cette année positifs de la SCI (+ 9 k€ vs - 26 k€ en 2020).

L'IS s'établit à 37 k€.

Le résultat exceptionnel n'intègre plus les legs dorénavant et est positif à + 301 k€ grâce à des produits exceptionnels en hausse de + 197 k€ :

- un don exceptionnel de 150 k€ lié à la basilique de l'Immaculée Conception
- une exonération de charges sociales obtenue en 2021 mais concernant 2020
- une quote-part de subvention d'investissement de 160 k€ en lien avec la nouvelle règle de comptabilisation des subventions d'investissement qui préconise leur intégration au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens qu'elles financent.

Les charges exceptionnelles sont, elles, stables, la hausse des charges liées aux exercices antérieurs étant compensée par la baisse des charges exceptionnelles diverses.



## Trésorerie et capacité de financement

Le montant des investissements s'est élevé à 1855 k€ en 2021 contre 2172 k€ en 2020 répartis entre des opérations d'amélioration et de maintenance du site (clocher de la basilique de l'Immaculée Conception, accessibilité personnes en situation de handicap, rénovation des sanitaires...).

Le cash dégagé par notre exploitation de 2021 (6428 k€ comprenant le prêt garanti par l'État - PGE- souscrit) associé à une trésorerie positive de 4423 k€ fin 2020, a permis de financer ces investissements sur nos fonds propres sans recours à l'emprunt.

L'apport des legs pour 3153 k€ nets a donné en plus une bonne bouffée d'oxygène à la trésorerie. Nous avons remboursé sans soucis nos emprunts en cours (432 k€).

Nos comptes courants dans la SEM ont été remboursés cette année pour 900 k€, car la SEM a repris son encaissement de crédit-bail et loyer et peut ainsi nous rembourser.

Nous avons apporté un soutien à nos structures sœurs (SARL, SCI) en abondant leurs comptes courants d'associés pour un montant de 1011 k€.

Nous avons souscrit un PGE de précaution de 4571 k€, non consommé pour l'instant.

Nous arrivons ainsi en fin d'exercice 2021 avec une trésorerie de **12647 k€** qui reste bien supérieure au « pied de compte sécurité » fixé à 3000 k€ pour passer la saison d'hiver sereinement en temps habituel. Cela nous permet d'envisager sereinement l'année 2022 qui reste encore inférieure à la normale, surtout dans nos structures d'hébergement qu'il faudra encore soutenir en compte courant.

### Conclusion

#### 2022 : une année de convalescence

Pour 2022, le budget est resté prudent, estimant, par exemple, un retour d'une petite moitié des pèlerins.

Pour autant, à mi année (juin 2022) la tendance est au respect des budgets et à une fréquentation qui laisse augurer des ressources en hausse.

Cependant la reprise progressive du travail augure une forte hausse des frais généraux ainsi que de la masse salariale.

La situation sera donc prévue correcte pour l'Association diocésaine mais en déficit pour les autres structures.

Bien que « convalescent », le Sanctuaire subit encore les séquelles de la crise. Les comptes restent sous contrôle cependant grâce à une gestion serrée et une prudence certaine sur les investissements.

